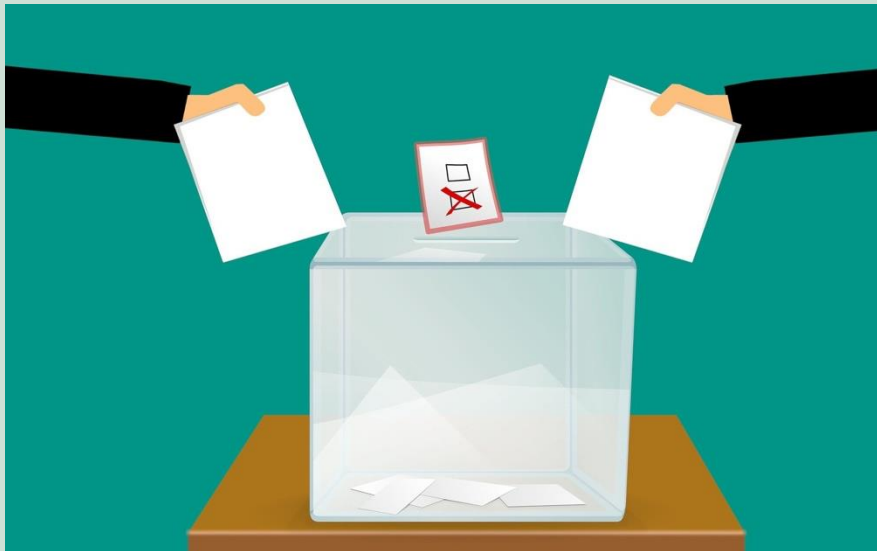


Bulletin d'information sur les pesticides

N°5 - Septembre 2021

Actualités législatives et réglementaires



Canada : Volte-face du gouvernement sur le glyphosate dans les aliments ou simple report post-électoral ?

Le 6 mai 2021, le gouvernement canadien a lancé une [consultation publique](#) relative à une proposition visant à rehausser les quantités de résidus de glyphosate, principe déclaré actif par les fabricants d'herbicides à base de glyphosate (HBG), dans un certain nombre de denrées alimentaires (lentilles, haricots, pois, etc.).

Santé Canada prétendait que cette hausse faciliterait la commercialisation de certains produits dépassant les limites actuelles. Or, cela entraine en contradiction flagrante avec les demandes des consommateurs pour réduire l'utilisation des pesticides et avoir des produits moins contaminés par les pesticides. Une telle hausse des limites de résidus risquait en outre de favoriser les pratiques de pulvérisation des céréales et des légumineuses juste avant la récolte pour les assécher et faciliter le travail des moissonneuses, au risque d'une contamination accrue des cultures, une méthode très utilisée en Saskatchewan où les agriculteurs ont [salué](#) la proposition de hausser ces niveaux de résidus. Avec une

telle proposition, le Canada était prêt à se montrer [moins exigeant](#) encore que les États-Unis et la Chine. Refusant de divulguer qui était à l'origine de cette proposition très contestable, il a dû admettre que c'était en réponse directe à la multinationale agrochimique Bayer, souhaitant voir relever le taux admissible de glyphosate dans les aliments, tel que mis en évidence par l'enquête du journaliste de Radio-Canada, Thomas Gerbet.

Rappelons que le glyphosate et les herbicides à base de glyphosate, dont ceux commercialisés sous la marque Roundup par Bayer/Monsanto, ont été classés en 2015 génotoxiques et cancérigènes probables par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), une agence de l'Organisation Mondiale de la Santé. Le Roundup a fait l'objet au cours des dernières années de quelques 125.000 [recours](#) devant des tribunaux américains par des utilisateurs de Roundup atteints de lymphome non-hodgkinien et d'une entente hors cours de 10.9 milliards de dollars U.S pour tenter de régler environ 100.000 de ces recours.

Le gouvernement ne s'est en revanche pas montré très transparent sur l'origine de cette proposition contestable. C'est une simple [demande](#) de la compagnie agrochimique Bayer qui a conduit le gouvernement canadien à proposer de relever le taux admissible de glyphosate dans les aliments. La soumission du gouvernement canadien à la multinationale a fait enfler le scandale. Bayer a beau assurer que les changements proposés ne posent pas de risques pour la santé, ses stratégies de discours pseudo scientifique et de manipulation de l'information ne cessent d'être [exposées](#). L'Union Nationale des Fermiers, un grand nombre d'ONG, de médecins et de chercheurs se sont [opposés](#) avec virulence à la hausse proposée des taux de résidus de glyphosate dans les aliments, ce qui a été largement relayé par les media, pour susciter une levée de bouclier des citoyens. Les producteurs biologiques, déjà victimes de la contamination des pesticides dans les champs voisins s'en sont également inquiétés.

Quant aux processus de consultation, presque en continu au Canada sur ces dossiers, ils sont si mal annoncés qu'ils passent habituellement inaperçus. Toutefois, face au tollé suscité, cette consultation a d'abord été prolongée jusqu'au 3 septembre, puis, le 4 août, à la veille du déclenchement des élections par le Gouvernement Trudeau, a été [reportée](#) en mars 2022, après les élections fédérales. Le report de cette décision, a-t-on alors évoqué, était lié à l'attente que des recherches scientifiques indépendantes soient disponibles et reconnues sur ce sujet. Le gouvernement a également annoncé un sérieux examen de la Loi sur les Produits Antiparasitaires (LPA), qui n'a pas été modifiée de manière substantielle depuis sa promulgation il y a près de 20 ans.

Les Amis de la Terre se sont réjouis de l'annonce du gouvernement, répondant selon eux à de nombreux problèmes déjà identifiés. « Nous espérons que cette

annonce signifie que le gouvernement libéral a l'intention de procéder à une réglementation des pesticides qui soit indépendante de l'influence des entreprises et dans le meilleur intérêt de la santé humaine et de l'environnement », a déclaré Beatrice Olivastri, directrice des Amis de la Terre Canada. Selon elle, cette annonce peut être le début d'un processus par lequel le gouvernement regagne la confiance de la population en matière de pesticides. Mais beaucoup dépend de l'utilisation du travail des scientifiques indépendants dans la prise de décision.

Ces nouvelles canadiennes traduisent certes une préoccupation croissante des citoyens à l'égard de l'inféodation manifeste des instances d'évaluation et de régulation face à l'agro-industrie. On peut toutefois s'étonner que cette vive réaction ait porté sur l'enjeu des résidus dans certains aliments, alors que le Canada refuse toujours de divulguer les quantités vendues de « glyphosate », dont les impacts sur la santé et l'environnement sont nettement plus problématiques encore. Il a d'ailleurs fallu le recours d'un avocat à la loi d'accès à l'information pour connaître les ventes de cet herbicide, présentées depuis plus de 10 ans comme étant supérieures à 25 millions de kilos, sans plus de précision. Or, en 2018 seulement, plus de 56 millions de kilos de glyphosate ont été vendus, soit plus de 2 fois ce qui était prétendu. En outre, le glyphosate ne constituant qu'environ 40% de la formulation commerciale, contenant aussi des métaux lourds et au Canada des POEA, le tout jusqu'à 1000 fois plus toxique que le seul glyphosate, ce qui est répandu dans l'environnement devrait dépasser largement les 130 millions de kilos par an.

[Retour au site de Justice Pesticides](#)